

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

  @parcoursupinfo

 @parcoursupinfo

   @etudiantgouv

Le calendrier 2024 en 3 étapes



1

Début Nov. 2023 > Janvier 2024 Je m'informe et découvre les formations

DÉBUT NOVEMBRE 2023 > JANVIER 2024

Je prépare mon projet d'orientation :

- Je consulte les sites [avenirs.onisep.fr](https://www.avenirs.onisep.fr) et [Parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr)
- J'échange avec mon professeur principal et je participe à la **1^{re} semaine de l'orientation** dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.



DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.



20 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information de Parcoursup 2024 :

- Je m'informe sur le fonctionnement de [Parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr)
- Je consulte le **moteur de recherche des formations 2024** : **23 000 formations sont proposées**. Des informations importantes sont disponibles sur l'établissement (statut, frais de scolarité, éventuels frais de candidature...), les enseignements proposés, les compétences et connaissances attendues, les conseils pour les lycéens, les critères d'analyse des candidatures, les possibilités de poursuite d'étude et les débouchés professionnels.

Avez-vous pensé à l'apprentissage ?

Plus de 9000 formations sont disponibles sur [Parcoursup](https://www.parcoursup.fr)

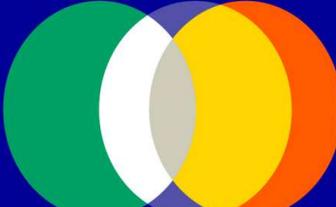
Des outils pour préparer votre projet d'orientation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AVENIR(S)
onisep

La fabrique de l'orientation

Pour les élèves Pour les équipes éducatives Référentiel des compétences à s'orienter au lycée Avenir(s), c'est quoi ?



L'Onisep vous propose une nouvelle offre de ressources et de services en attendant l'ouverture de la plateforme Avenir(s) !

Centre localiel

Partager la page

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

C'est quoi Parcoursup? Rechercher une formation Foire aux questions

Accueil > Rechercher une formation

Rechercher une formation

Les formations en apprentissage sont intégrées progressivement dans le moteur de recherche, nous vous invitons à le consulter régulièrement d'ici le 18 janvier 2023.

Rechercher une formation par mots-clés

BTS audiovisuel Normandie, Licence droit Toulouse, BUT informatique (68), ...

Taux d'accès par type de bac

Tous

Plus de 10 000 formations dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence

(11220) Public

(3110) Université de Franche-Comté - Site de Montbéliard (25)



Avenirs.onisep.fr

toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers

ACORDOC pour l'académie de Toulouse
ESPACE ORIENTATION ENT LPO
Nougaro

Parcoursup.fr :

Le moteur de recherche Parcoursup - un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation et un lien vers le site de votre Région



Rechercher des formations en utilisant des mots clés, une zone géo ou critères de recherche (type de formation, spécialité)

Au niveau du résultat de la recherche, un premier niveau d'infos :

- > **Le nombre de places** en 2023 (à partir du 17 janvier 2024)
- > **Le taux d'accès en 2023**, c'est à dire la proportion de candidats qui ont pu recevoir une proposition d'admission en phase principale
- > **Des suggestions de formations similaires** pour élargir vos choix

Vous aider à préparer vos choix de vœux, deux nouvelles fonctionnalités :

- > **Conserver en « favoris » les formations que vous préférez**
- > **Comparer les formations qui vous intéressent grâce au comparateur**

Public



Université Toulouse Capitole (31)

Licence - Double diplôme - Licence Droit - parcours double diplôme international franco-allemand (Mannheim - Passau)

Des épreuves de sélection sont mises en place pour candidater à cette formation

TAUX D'ACCÈS : 45 %

[Voir la formation](#)

[Ajouter au comparateur](#)

Formations similaires



Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés :

- **Découvrir la formation et ses caractéristiques :**
- **Comprendre les critères d'analyse des candidatures**
- **Consulter les modalités de candidature**
- **Accéder aux chiffres clés de la formation**
- **Connaitre les débouchés professionnels**
- **Contacteur et échanger avec l'établissement :**

I.U.T de Rodez (12)
BUT - Gestion des entreprises et des administrations (Statut d'apprenti sur tout ou partie des années, au-delà de la première)

FORMATION SÉLECTIVE

Découvrir la formation et ses caractéristiques

Comprendre les critères d'analyse des candidatures

Consulter les modalités de candidature

Accéder aux chiffres clés de la formation

Connaitre les débouchés

Contacter et échanger avec l'établissement

Présentation de la formation

La filière GEA en IUT propose une première année commune à tous les étudiants. Le principal intérêt pour l'étudiant est de découvrir les différents domaines de la gestion.

Le département GEA de l'IUT de RODEZ offre la possibilité de suivre deux parcours du BUT GEA à partir de la deuxième année :

- Parcours GC2F: Gestion Comptable, Fiscale et Financière,
- Parcours GEMA : Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activités.

Il est possible d'effectuer le parcours GEMA- Gestion,

Certification

BUT CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

À savoir

Journée Portes Ouvertes 27/01/2024

Les modalités d'examen ces vœux affichés pour chaque formation:

> **Dans les formations sélectives (classes prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI...)**

Dans les formations non sélectives (licences, PPPE et PASS)

2

17 Janvier 2024 > 14 Mars 2024 > 3 Avril 2024 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 17 JANVIER AU 14 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 14 mars 2024 : dernier jour pour formuler mes vœux.

FÉVRIER - MARS

*2^e conseil de classe : chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.*

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

MERCREDI 3 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.



S'inscrire sur Parcoursup :

> **Une adresse mail valide et consultée régulièrement :** pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme

> **L'INE** (identifiant national élève) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

Conseil aux parents : renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup.

Formuler vos vœux sur Parcoursup :

- > **Jusqu'à 10 vœux** et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage
- > Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP...) et **non sélectives** (licences, PPPE ou PASS)
- > **Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu.
- > **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure
- > **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul (en 2023, les candidats ont confirmé 13 vœux en moyenne).

Les vœux multiples :

> **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires**

Exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).

> **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.

> **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

> **Sauf exception, il n'y a pas de vœu multiple pour les licences**

A noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

1) les vœux multiples : formations dont le nbre de sous voeux est limité à 10
Les BTS , BUT ,DCG, classes préparatoires , Les EFTS (Etabl. de Formation en Travail Social) ; DNA; DN MADE

2) les vœux multiples : formations dont le nbre de sous voeux n'est pas limité :

Les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

> **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun

> **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**

> > **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

Les vœux multiples : exemples

Vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de l'Université Paris Saclay propose 7 instituts. Vous demandez 4 instituts au sein de ce regroupement :

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et 4 sous-vœux (les instituts), qui ne sont pas décomptés.

A noter : dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

Le secteur géographique

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)

- > **Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

Pour les formations non-sélectives (licences, PPPE, PASS)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence, le PPPE ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : *un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.*
- > L'appartenance ou non au secteur est affichée aux candidats. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

Focus sur les vœux en apprentissage

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- > **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel : les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.

Date limite pour formuler vos vœux

> Jeudi 14 mars 2024

(23 h 59 heure de Paris)



Février



Mars



Avril



Mai

Finaliser son dossier et confirmer ses vœux :

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> Compléter leur dossier :

- > Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
- > rubrique « préférence et autres projets »
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

> Confirmer chacun de leurs vœux

**Un vœu non confirmé avant le 3 avril 2024 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**

La lettre de motivation

Une lettre de motivation demandée par la formation pour connaître :

- **La motivation du candidat, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt pour celle-ci.** *Une aide à la rédaction est jointe dans votre dossier.*

La lettre de motivation est personnelle. Soigner l'orthographe et le style, éviter les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites...cela se voit...

A noter : pour les candidatures à **des formations en soins infirmiers (IFSI)**, la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans votre dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et vous avez davantage d'espace pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature

La rubrique obligatoire « préférence et autres projets »

- **Vous indiquez vos préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier.** Ces informations seront très utiles aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) qui accompagnent les candidats n'ayant pas eu de proposition d'admission à partir du 4 juillet 2024.

Confidentiel

La rubrique facultative « Activités et centre d'intérêts »

- activités extra-scolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives...
- Un espace pour **faire connaître ses engagements** : vie lycéenne, engagement associatif, service civique ou SNU, cordées de la réussite, etc...

Se démarquer
parler de soi

L'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de droit et sciences

Obligatoire pour les candidats qui formulent des vœux en licence de Droit ou dans les licences de Sciences :

Un questionnaire en ligne sur le site [Avenirs.Onisep.fr](https://www.avenirsonisep.fr)

- Accessible (à partir du **17 janvier 2024**) à partir des fiches de formations concernées ;
- Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;
- Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : **pas de transmission aux universités.**

Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier Parcoursup avant le 3 avril 2024 23h59

Bulletins scolaires et notes du baccalauréat

> **Année de première** : bulletins scolaires, notes des épreuves anticipées de français et notes obtenues au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)

> **Année de terminale** : bulletins scolaires du 1er semestre

> La fiche Avenir renseignée par le lycée

- les notes de l'élève : moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement de l'élève dans la classe/dans le groupe
- les appréciations du professeur principal sur des **compétences transversales**
- l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, pour chaque vœu

*La fiche Avenir est consultable par le lycéen dans son dossier **à partir du 30 mai 2024***



Récapitulatif des éléments transmis à chaque formation

- > **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- > **les pièces complémentaires** demandées par certaines formations
- > **La rubrique « Préférences et autres projets »**
- > **la rubrique « Activités et centres d'intérêt »**, si elle a été renseignée
- > **la fiche Avenir** renseignée par le lycée
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre)

Pas de confirmation
possible des vœux sans
ces éléments

Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux

> Mercredi 3 avril 2024

(23h 59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin

3

30 Mai 2024 > 12 Juillet 2024

Je reçois les réponses des formations et je décide

JEUDI 30 MAI — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.
Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu.
Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

MARDI 11 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte.
Jusqu'au 10 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



LUNDI 8 JUILLET

Résultats du baccalauréat.
Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



À PARTIR DU 4 JUILLET

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

VENDREDI 12 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.



1) Un appui aux lycéens boursiers

> **Une priorité accordée aux lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives

> **Une aide financière de 500 € aux lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation située **en dehors de leur académie de résidence**

2) Une prise en compte de la participation aux cordées de la réussite

3) Un nombre de **places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels**

4) Un nombre de **places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**

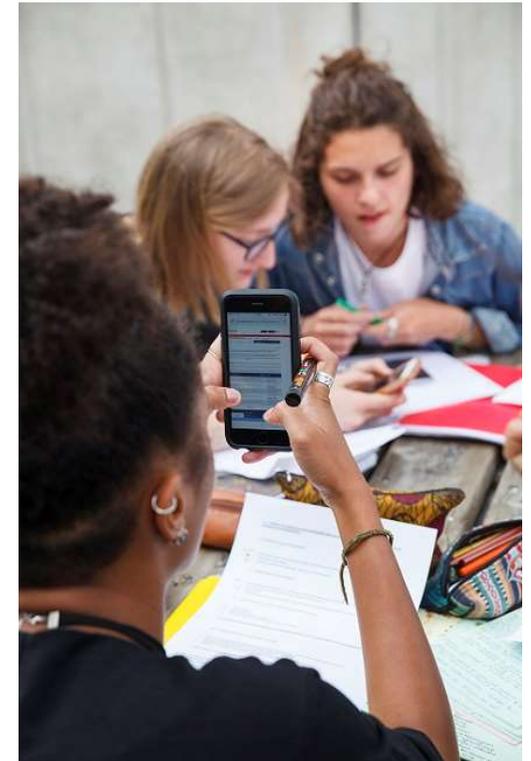
La phase d'admission principale : 30 mai au 12 juillet 2024

- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 30 mai 2024**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > **> le dossier est actualisé chaque jour**
- > Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier**. En l'absence de réponse, la proposition est retirée.
- > **Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées**. Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu : *son rang dans la liste d'attente, le nombre de candidats en attente*

Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

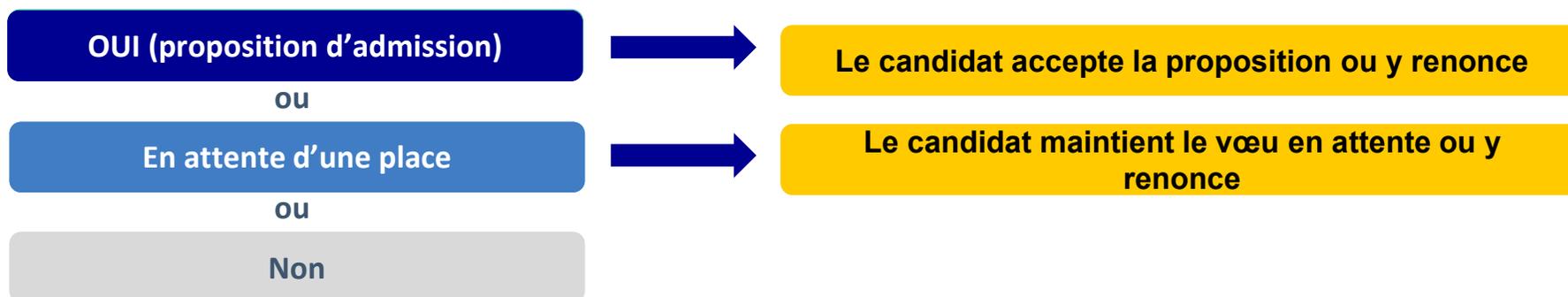
- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle**
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 30 mai 2024)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

Info : du 16 au 23 juin 2024, pendant les épreuves écrites du bac, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur les épreuves.

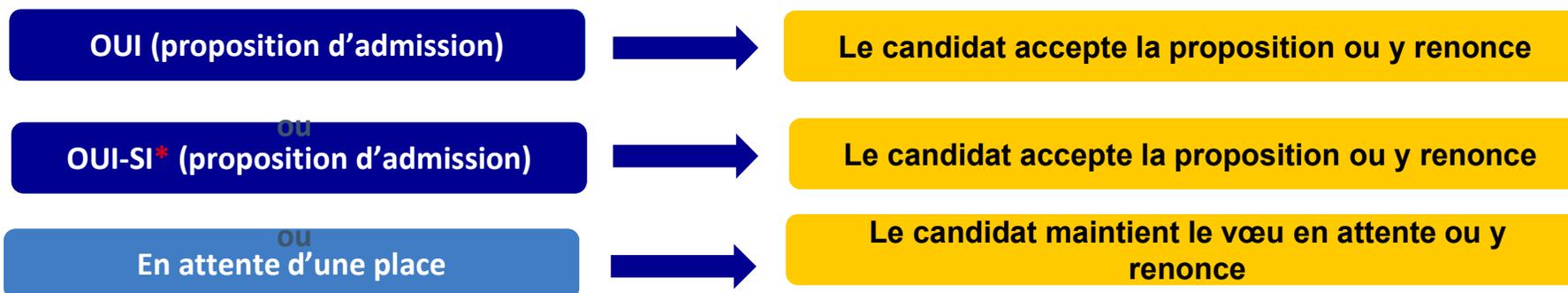


Les réponses des formations et les choix des candidats :

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



* *Oui-si* : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)



COMMENT

REPONDRE?

J'ai un seul OUI et des vœux en attente

OUI

OUI
Définitif
Attention
ça annule
tous les
autres
vœux

OUI
et
maintien
des
autres
vœux

Refus
mais
maintien
des
autres
vœux

(choix
risqué!)

J'ai plusieurs OUI et des vœux en attente

Attention on a le droit qu'à un seul OUI

OUI

OUI
Définitif
Attention
ça annule
tous les
autres
vœux

OUI pour
un vœu
(ça annule
les autres
oui)
et maintien
des autres
vœux

Refus mais
maintien
des autres
vœux
(choix
risqué!)

J'ai que des vœux en attente

Je consulte
ma place
dans le
classement

Patience !

- > **Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il accepte la proposition (ou y renonce). Il peut ensuite indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver (cette possibilité existe jusqu'au moment de l'archivage des vœux en attente)
 - S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

- > **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il ne peut accepter qu'une seule proposition à la fois. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente
 - Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
 - S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

- > **Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »**
 - des indicateurs s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à suivre sa situation qui évolue jusqu'au 12 juillet 2024 en fonction des places libérées par d'autres candidats

Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- > **Dès le 30 mai 2024** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire**
- > **Du 11 juin au 12 septembre 2024** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions dans des formations disposant de places disponibles**
- > **A partir du 4 juillet 2024** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

VIE ETUDIANTE : Demande de bourse et/ou de logement

- **Créer son dossier social étudiant (DSE)** sur pour demander une bourse et/ou un logement : *Guide dans l'ENT*
- <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>
- **Les demandes de logement en résidence universitaire** peuvent être effectuées jusqu'au 31 aout 2024

INFO au lycée

Toutes les infos sur la vie étudiante sur etudiant.gouv.fr

Des services pour vous informer et répondre à vos questions tout au long de la procédure

- > **Le numéro vert (à partir du 17 janvier 2024) : 0 800 400 070**
(Numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur Parcoursup.fr)
- > **La messagerie contact** depuis le dossier candidat
- > **Les réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils** (Parcoursup_info sur Twitter/X et Parcoursupinfo sur Instagram et Facebook)
- > **Les LIVE Parcoursup** : pour poser des questions en direct aux responsables de formation